

SIMON FERANDOU

La Bête du gévaudan, une bête « tachetée » ?



Article N°1

MA DÉMARCHE ACTUELLE

Je mène des recherches principalement dans le domaine animalier, tâchant d'identifier la nature des bêtes qui ravagèrent le Gévaudan, le Nord du Vivarais, le Rouergue, le Sud de l'Auvergne et le Sud du Velay, de juin 1764 à juin 1767.

Pour ne me fermer aucune porte, je n'essaye pas de savoir a priori pourquoi tel animal étrange ou incongru se serait trouvé là, à cette époque, en France, au fin fond du Languedoc : j'examine d'abord les preuves qui rapprochent certains animaux des descriptions d'époque de La Bête du Gévaudan, et si un jour l'un d'eux « matche » parfaitement avec ces descriptions, alors j'essayerai a posteriori de découvrir pourquoi ce spécimen était ici, si loin de sa région natale (s'il s'agit d'un fauve exotique).

Pour l'instant, comme un bon nombre d'esprits ayant planché sur le sujet, j'ai pas trouvé l'animal en question... j'ai tendance à penser, en regard des difficultés si spécifiques que posent ce dossier (séparé de plus de deux siècles et demi de notre époque), qu'on ne le trouvera jamais. Mais on dit que l'espoir fait vivre ! Et l'affaire est si captivante...

Quant à l'hypothèse du loup qui aura su séduire certains grands historiens, j'ai coutume de dire que, tout en me paraissant l'hypothèse la moins convaincante, j'ai conscience qu'elle n'en demeure pas moins l'hypothèse la plus probable. Quant à moi, j'ai bien au fond de ma besace une vieille hypothèse que je couve... mais je la réserve, pour l'instant, attendant d'avoir plus de temps pour l'éprouver et l'étayer.

MES CONSIDÉRATIONS

Je considère pour ma part qu'entre 1764 et 1767 en Gévaudan (et alentour) n'a pas sévi qu'une seule « Bestia » mais qu'ont sévi sans doute plusieurs prédateurs, fauves pouvant bien appartenir à différentes espèces et différentes sous-espèces.

Je considère également que l'expression « La Bête » est quasiment un synonyme de « La Peste », « Le Fléau », « Le Mal », autres expressions françaises du Moyen Âge et de la Renaissance qui sont au singulier mais qui décrivent, en général, une pluralité d'événements.

Enfin, je ne me demande pas pourquoi tel animal qui d'habitude n'attaque jamais l'Homme l'aurait dévoré tant de fois à la fin du dix-huitième siècle, ayant acté le fait que, quelle que soit la nature des fauves qui agressèrent les « drôles » et les « gavots » du Gévaudan, il s'agit d'animaux devenus anthropophages. Partant de ce fait qui, je le crois, demeure indubitable, et toujours selon la même méthodologie, je m'emploie donc d'abord à identifier un prédateur qui colle aux descriptions de La Bestia, et si un jour cela se produit, alors je chercherai après les raisons qui eussent pu le rendre mangeur d'Homme (accoutumance à la chair humaine dès le plus jeune âge, maladies dentaires, invalidations l'empêchant de chasser normalement, etc.).

MES SOURCES

J'étudie les classiques (Pourcher, Moriceau, etc.) tout en me tenant au courant des points de vue et des hypothèses proposées par les amateurs et les passionnés de La Bête. Je visionne également les films inspirés par ce drame ainsi que toutes les vidéos qu'on trouve sur Internet. J'essaye d'être le plus exhaustif possible, avec le peu de temps que j'ai actuellement à consacrer à ce sujet, qui m'est cher.

MES THÈMES DE PRÉDILECTION

Auteur-conférencier, tarologue et chercheur-indépendant, je travaille habituellement sur le langage hermétique, poétique et mythique. Je m'intéresse spécifiquement aux civilisations d'Afrique, anciennes et actuelles, nomades et sédentaires, ainsi qu'aux liens qu'elles entretinrent tout au long de l'Histoire avec les civilisations des autres continents.

S-F.

LA BÊTE DU GÉVAUDAN, UNE BÊTE « TACHETÉE » ?

1) Le fauve que vit Ganeau

a) L'expression « tachetée de noir »

Les prédateurs au poil tacheté de noir tels que les léopards, les guépards, les lynx, les panthères, les hyènes *crocuta crocuta*, etc., sont régulièrement écartés du dossier par certains historiens et certains écrivains sous prétexte qu'aucun témoignage de l'époque ne rapporta que La Bête fût parée d'un tel pelage. Qu'en est-il réellement ?

Dans le « Chronodoc » d'Alain Bonet *La Bête du Gévaudan - Chronologie et documentation raisonnées*¹, document numérique qui tente de compiler un maximum d'archives fiables sur le sujet, l'expression « tachetée » (au féminin et au singulier) n'apparaît qu'une seule fois, mais dans un manuscrit on ne peut plus important : la lettre écrite par le syndic Ganeau datée du 6 juillet 1767. Cette lettre fait suite à l'autopsie du fauve abattu le 19 juin par Jean Chastel ainsi qu'au rapport d'autopsie que fit Maître Marin, notaire royal, au château de Besques.

À la fin de cette lettre, Ganeau reproduit les « proportions de l'animal, prises le lendemain de sa mort ». Or, en amont, dans une description qu'il en donne assez fouillée et détaillée, il précise ceci à propos de la couleur du poil de la dépouille :

« Le col très large et court, garni d'un poil rude, extrêmement long et touffu, avec une bande transversale noire descendant jusqu'aux épaules ; le train de derrière assez ressemblant à celui d'un loup, excepté l'énorme grosseur ; les jambes du devant plus courtes que celles du derrière, plus levrettées que celles d'un loup ordinaire et couvertes, ainsi que le devant de la tête, d'un poil fauve, ras et lisse, précisément de la couleur de celles d'un chevreuil ; le poil du corps fort épais et long, d'une couleur grisâtre, tachetée de noir. »

¹ *La Bête du Gévaudan - Chronologie et documentation raisonnées*, « Chronodoc », Alain Bonet : <https://ec-dumas-evry.ac-versailles.fr/IMG/pdf/chronodoc.pdf>

Ce dernier point paraît crucial : pour Ganeau qui, comme il le stipule, arriva « à Besques le 21 [juin] au matin », le corps de la « Male-Bête » qu'il a devant les yeux est recouvert d'un poil « épais et long, d'une couleur grisâtre, tachetée de noir »... La Bête est donc tachetée !

b) Une expression trop vague

Alors, l'affaire est-elle conclue ? Pourrait-t-on en déduire que le fauve tué par Chastel était un lynx, une hyène *crocuta crocuta* ou encore un guépard ? Loin s'en faut. Car il nous faut émettre immédiatement deux objections quant à l'expression « tachetée » (ainsi qu'au terme « tache » auquel elle renvoie).

Premièrement, le sens de l'adjectif « tachetée » est trop vague, hélas ! Un poil tacheté comment ? Combien compte-t-on de taches ? Une ? Deux ? Six ? Ou une multitude ? Et des taches de quelle taille ? Petites ? Grandes ? Minuscules ? De quelle forme ? Rondes ? Ovale ? Carrées ? Triangulaires ? En forme de point ? De trait ? De coin ? Quel en est le motif ? Comme il nous est impossible de répondre à ces questions, nous ne pouvons en aucun cas nous figurer à quoi ressemblait le pelage de ce prédateur. Ah, si Ganeau avait dit « mouchetée » au lieu de « tachetée » ! Nous aurions pu sans doute nous en faire une représentation un chouïa plus fidèle (une peau mouchetée étant une peau marquée de nombreuses petites taches). Malheureusement pour nous, l'expression « mouchetée » apparaît zéro fois dans le Chronodoc. Nous devons donc nous contenter du peu d'os à ronger que nous jette le dossier... ah, comme nous aurions aimé que l'appareil photo existât en 1767 et qu'il fût transporté jusqu'au château de Besques ! Encore eût-il fallu qu'on pensât à faire une photo du cadavre de La Bête avant que l'autopsie ne la défigurât... ce qui ne coule pas de source, au vu du relatif amateurisme de ceux qui furent chargés de s'occuper du corps (selon les dires du syndic).

Deuxièmement, nous ignorons le sens qu'a l'expression « tachetée » sous la plume de Ganeau. Aussi bien, celle-ci décrivait une fourrure cendreuse vaguement entremêlée de taches plus ou moins sombres et plus ou moins « fondues » dans les touffes alentour, pelage peut-être banal d'un loup peut-être commun, et pas du tout une peau « nette » comme celle du léopard, piquée de petites taches bien tracées, bien visibles ! Comment savoir ? On ne le peut... l'énigme reste entière.

2) La panthère des neiges ?

a) Un félin au poil d'une couleur « grisâtre, tachetée de noir »

Si l'on souhaite aller plus loin dans l'analyse du témoignage de Ganeau en recherchant un animal qui correspondrait mieux que le loup (et l'hybride chien-loup) à la description qu'il a faite, on peut penser à la panthère des neiges, appelée également « léopard des neiges », « irbis » ou encore « once » (nom donné quelquefois au lynx par le passé, d'ailleurs).

Pourquoi ? Parce qu'elle a justement le poil « d'une couleur grisâtre, tachetée de noir », comme le fauve tué par Chastel. En outre, toujours à son image, elle a les pattes de derrière plus hautes que celles de devant et « plus levrettées que celles d'un loup ordinaire », « le poil du corps fort épais et long » et « le col large et court »... son crâne, une fois décharné, est une « boîte osseuse, un peu plus grosse que le poing », muni d'une crête occipitale, comme tous les félins...

Semblable encore à l'animal que poursuit d'Enneval (et qu'il prend le temps de décrire dans la lettre qu'il envoie à son ami M. de Fontaine le 27 février 1765), la panthère des neiges a « les oreilles courtes », est capable d'effectuer des bonds de 14 mètres de longueur (d'Enneval prête à La Bête un saut de « 28 pieds » [9 mètres] en inspectant les traces qu'elles a laissées au sol)... fidèle à ces empreintes, elle a les « ongles poilus » et quels ongles ! Ses pattes sont pourvues de griffes rétractiles acérées comme celles que sortait La Bête en se dressant... elle a « la queue fort longue et dont elle joue comme un chat qui cherche à se jeter sur sa proie » (queue d'un mètre de long en moyenne, aussi large que touffue)... son pelage grisâtre tire parfois vers le fauve... elle peut avoir « une bande noire le long du dos »... « ses muscles pectoraux sont très développés² », comme ceux de La Bête qui bombait son « poitrail fort large » au moment d'attaquer...

La panthère des neiges est à la fois puissante, vélocité, agile, légère, discrète, féroce, rusée... une « Bestia » parfaite !

² Panthère des neiges, *Panthera uncia*, Léopard des neiges, Once, Irbis : https://fr.wikipedia.org/wiki/Panth%C3%A8re_des_neiges

b) Il y a toujours un « mais »...

Mais le museau du léopard des neiges est court et non pas « allongé », comme celui de La Bête qu'ont vue les frères de la Chaumette... mais sa dentition de félin d'à peine trente dents ne correspond en rien à la denture de canidé de quarante dents et plus, décrite dans les rapports Jaladon et Marin... il ne pue pas spécialement non plus (bien qu'il marque son territoire, comme tant de prédateurs) alors que La Bête, elle, exhale de temps à autre une « odeur très mauvaise »... etc.

C'est toujours la même chose avec ce dossier : les témoignages les plus précis, faits par les gens les plus sérieux (le capitaine Duhamel, le louvetier d'Enneval, Antoine le porte-arquebuse du Roi) se contredisent tous sur des points essentiels, et réfutent une à une les meilleures hypothèses fondées sur les meilleurs animaux candidats ! Car lorsqu'un prédateur semble enfin correspondre aux portraits de La Bête, un unique détail vient faire dérailler l'identification... dans de telles conditions, il paraît peu probable que l'on découvre un jour la nature véritable de « La Bête dont on ne connaît pas le nom ».

CONCLUSION

Comme souvent dans l'affaire du monstre du Gévaudan, l'expression employée par le syndic Ganeau afin de qualifier la couleur de la peau de La Bête (« grisâtre, tachetée de noir ») ne nous avance guère. Au mieux, elle nous invite à tourner nos regards vers d'autres animaux comme la panthère des neiges, honnête candidat. Sinon, elle sert à nous rappeler qu'à partir de maintenant, nul ne pourra plus dire que dans ce vieux dossier, il n'existe aucun témoignage parlant d'un fauve tacheté... si, il en existe un ; nous l'avons exhumé.

*

NB : deux occurrences de l'adjectif « tacheté » (au masculin et au singulier) paraissent dans le Chronodoc, une dans un commentaire d'Alain Bonet (qui ne fait donc pas partie du dossier à proprement parler) et la deuxième toujours dans la lettre de Ganeau. Les deux occurrences se rapportent à l'autre prédateur qui accompagne La Bête abattue par Chastel : « animal plus petit qu'elle, tacheté de blanc sur le col et sous le ventre »... l'opinion commune croit qu'il s'agit de sa femelle, indique le syndic. Cette seconde piste parlant d'une fourrure « tachetée » mériterait d'être creusée, toutefois les mêmes limites liées au même terme se manifesteront rapidement, sans doute.

BIBLIOGRAPHIE

Source de l'article :

Enregistrement sur le registre des permissions de police de la communauté des imprimeurs-libraires de Paris, de la lettre du 06/07 par le syndic Ganeau (Chronodoc).

Documents consultés :

BONET Alain, *La Bête du Gévaudan - Chronologie et documentation raisonnées*, « Chronodoc » (2008-2011), document numérique en libre accès sur Internet (PDF) : <https://ec-dumas-evry.ac-versailles.fr/IMG/pdf/chronodoc.pdf>

TENDUA, *Panthère des neiges (Panthera uncia)* : <https://www.tendua.org/panthere-des-neiges-panthera-uncia,025>

FUTURA SCIENCE, *Once : qu'est-ce que c'est ?*, Zoologie : <https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/zoologie-once-8021/>

WIKIPÉDIA, L'encyclopédie libre, *Panthère des neiges*, Panthera uncia, Léopard des neiges, Once, Irbis : https://fr.wikipedia.org/wiki/Panth%C3%A8re_des_neiges

WIKIPÉDIA, L'encyclopédie libre, *Bête du Gévaudan* : https://fr.wikipedia.org/wiki/B%C3%AAt_e_du_G%C3%A9vaudan

* PDF en libre accès *

Document régulièrement actualisé destiné au partage, à l'échange
et à l'accroissement des connaissances au sujet de La Bête du Gévaudan

Dernière actualisation : 25 juillet 2023